

I : Salaire

1.1 : Négociations annuelles :

La Direction n'a pas de date précise à ce jour...

II : Emploi / condition de travail :

2.1 : Sanctions disciplinaires pour les 19 salariés de l'entreprise :

Les 19 entretiens sont clos. La direction est revenue sur le fait que l'occupation du site est illégale. Aucune lettre n'est encore partie.

2.2 Vacation / inaptitude aux postes :

[Nous demandons que la vacation de l'assistance sociale d'un mardi matin par semaine reste en l'état.](#)

Non, l'usine diminue en effectif donc les vacations des prestataires aussi. D'après la direction l'assistante sociale n'a pas une activité chargée.

[Où en sont les 2 procédures en cours sur la contestation d'avis d'aptitude et d'avis d'inaptitude prononcés par le médecin du travail ?](#)

Les deux procédures sont toujours en cours, ce sont des procédures longues. La direction a relevé des irrégularités sur des événements qui se sont passés.

2.3 : Congés payés et ponts 2014 :

Les DP ont donné un avis favorable (7 pour et 0 contre) pour la fermeture des congés et ponts.

- A savoir que la direction reviendra vers les DP 3 mois avant la fermeture d'Hiver.

Été : S32, S32, S33 possibilité d'accoler la 4ème avec accord de la hiérarchie.

Hiver : Mercredi 24 décembre (CP), + S1

Ponts : Vendredi 2 mai (4h30), vendredi 9 mai (4h30), vendredi 30 mai (4h30), lundi 10 novembre (7h00),
vendredi 26 décembre (4h30)

Pour la récupération des ponts, pas de modalités applicables pour le moment !!

Au cas par cas. A voir avec sa hiérarchie. Si des personnes n'ont pas d'heure ni de congés, les compteurs pourront être en négatif.

Pas plus d'information pour le moment.

Les congés de fin de carrière ont toujours 31h à faire sur 4 jours.

2.4 : Organisation accueil / gardiennage :

[Suite à la restructuration \(-1 personne\) nous vous demandons une présentation sur la nouvelle organisation et les règles de sécurité.](#)

La restructuration de l'accueil a été mise en place pour faire des économies. Aucun impact sur la sécurité.

Le N° d'urgence (5000) est transféré sur JM Bocquet.

Mr CISEL regarde néanmoins le fonctionnement pour la prise de la clef de l'infirmerie par les secouristes ST Dupont en cas d'absence de la standardiste.

III Divers :

3.1 : Restaurant d'entreprise :

Le restaurant d'entreprise est prolongé jusqu'au **25 juillet 2014**.

Sur le versement de la dotation au CE, la réponse de la Direction est NON.

3.2 : Départ en retraite :

[Certaines personnes partent en retraite sans remerciement, ni cadeau de la part de la Direction. Raisons ?](#)

Aucune volonté délibérée d'après la Direction d'avoir oublié nos collègues partis en RETRAITE.

La situation est à améliorer.